



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 6 novembre 2018

Communiqué de Presse

Élections municipales partielles dans l'arrondissement de Sarlat

Des élections municipales partielles se tiendront les 9 et 16 décembre 2018 dans deux communes de l'arrondissement de Sarlat : Vitrac et Campagne.

- élections partielles intégrales à Vitrac afin de réélire l'ensemble du conseil municipal démissionnaire, soit 15 conseillers municipaux,
- élections partielles complémentaires à Campagne afin de réélire le maire, suite aux deux postes de conseiller municipal laissés vacants par une démission et par le décès de Monsieur Alain Arnaud, maire.

Le mode de scrutin est celui des communes de moins de 1 000 habitants, soit au scrutin majoritaire.

Les **candidatures**, conformément aux dispositions du code électoral, devront être déposées contre récépissé à la sous-préfecture de Sarlat, les après-midi entre 14h30 et 17h00, **du mercredi 14 novembre 2018 à partir de 14h30 jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 18h00** (*horaire de clôture spécifique, à cet effet la Sous-préfecture sera exceptionnellement ouverte jeudi 22 novembre jusqu'à 18h00*).

Les candidats peuvent télécharger les formulaires et la documentation par le lien suivant : <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat/Elections-municipales-et-communautaires>

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
